

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 et le vendredi, de 8 h 30 à 12 h
Le bureau est fermé le vendredi après-midi

La prochaine séance ordinaire du Conseil municipal se tiendra le

LUNDI 6 MARS 2023 À 19 h 30

à la salle du Conseil municipal située au 1, boulevard du Frère-André

Vous pourrez consulter une version préliminaire de l'ordre du jour **le jeudi 2 mars** en vous rendant sur le site Internet de la Municipalité ou sur la page Facebook.

L'ordre du jour complet sera disponible le jour de la séance.

RAPPEL - COMPTE DE TAXES 2023

Nous vous rappelons que le 1^{er} versement des taxes municipales **est dû le 24 février 2023**. Veuillez prendre note que les comptes de taxes municipales sont payables auprès de votre institution financière, par virement *Interac* (prière de téléphoner au bureau municipal pour les instructions), par chèque (envoyé par la poste ou déposé dans la boîte de courrier municipal située à la gauche de la porte d'entrée principale du Complexe municipal) ou en argent comptant directement bureau municipal.

N'oubliez pas de vérifier le numéro de matricule inscrit sur votre compte de taxes 2023 (les 10 chiffres suivis d'une série de 0) pour le paiement auprès de votre institution financière. Tout retard dans le paiement entraînera une pénalité et des intérêts.

Voici, ci-dessous, la liste des institutions financières avec qui vous pouvez faire un paiement par Internet :

La Caisse Desjardins, la Banque TD Canada Trust, la Banque Scotia, la Banque Nationale, la Banque Manuvie, la Banque de Montréal (BMO), la Banque Laurentienne et la Banque Royale du Canada (RBC).

DOSSIER D'URBANISME À L'ÉTUDE POUR LA SÉANCE DU 6 MARS 2023

◇ 183, rang de la Montagne : demande 2023-PIIA-01 - agrandissement bâtiment principal

NUISANCES

La Municipalité tient à aviser les citoyens que selon le règlement municipal 2022-286, section 7, il n'est pas permis de nourrir les animaux sauvages d'une manière qui pourrait encourager ces derniers à se rassembler en nombre suffisant pour causer des inconvénients au bon voisinage et à la propriété d'autrui.

AVIS PUBLIC

Avis d'adoption

Règlement 2023-290 relatif à la démolition d'immeubles

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire :

Que lors de la séance ordinaire tenue le 6 février 2023, le Conseil municipal a adopté le règlement suivant :

- 2023-290 relatif à la démolition d'immeubles

Le règlement ci-haut décrit entrera en vigueur à la date d'émission du certificat de conformité de la MRC du Haut-Richelieu.

Ledit règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 1, boulevard du Frère-André, durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h. Les règlements sont également disponibles sur le site Internet de la Municipalité au www.mmsg.ca dans la section « Citoyens », « Urbanisme », « Règlements d'urbanisme ».

Donnée à Mont-Saint-Grégoire, ce 9^e jour du mois de février 2023.

Manon Donais, directrice générale et greffière-trésorière

AVIS PUBLIC

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-291

Relatif aux règles et fonctionnement de la bibliothèque

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE

AVIS PUBLIC est par la présente donné que lors de la séance ordinaire tenue le 6 février 2023, le Conseil de cette Municipalité a adopté le règlement numéro 2023-291 relatif aux règles et fonctionnement de la bibliothèque municipale.

Le règlement numéro 2023-291 entre en vigueur en date du présent avis.

Ledit règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 1, boulevard du Frère-André, durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h. Le règlement est également disponible sur le site Internet de la Municipalité au www.mmsg.ca dans la section « Citoyens », « Règlements municipaux ».

Donné à Mont-Saint-Grégoire, ce 9^e jour du mois de février 2023.

Manon Donais, directrice générale et greffière-trésorière

PROCHAINE PARUTION DU BULLETIN MUNICIPAL

Vous pouvez transmettre vos annonces pour le prochain bulletin par courriel au taxes@mmsg.ca, **avant 16 h 45 le mardi 14 mars 2023** pour la parution **du 22 mars 2023**.

AVIS PUBLIC

Avis d'adoption

Règlement numéro 2022-185-28 (Zonage)

Règlement numéro 2022-289 (PPCMOI)

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire :

Que lors de la séance ordinaire tenue le 6 février 2023, le Conseil municipal a adopté les règlements d'urbanisme suivant :

- 2022-186-06 modifiant le règlement de lotissement numéro 2009-186 afin de modifier les normes de lotissement des terrains dans certaines zones de la Municipalité;
- 2022-289 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.

Les règlements d'urbanisme ci-haut décrits entreront en vigueur à la date d'émission de leur certificat de conformité de la MRC du Haut-Richelieu.

Lesdits règlements peuvent être consultés au bureau municipal situé au 1, boulevard du Frère-André, durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h. Les règlements sont également disponibles sur le site Internet de la Municipalité au www.mmsg.ca dans la section « Citoyens », « Urbanisme », « Règlements d'urbanisme ».

Donnée à Mont-Saint-Grégoire, ce 8^e jour du mois de février 2023.

Manon Donais, directrice générale et greffière-trésorière

COMITÉ LOISIRS ET CULTURE FRÈRE-ANDRÉ - RECRUTEMENT

Le Conseil municipal demande des candidatures pour combler le siège numéro quatre (# 4) du comité loisir et culture Frère-André.

Réunions : Les réunions du Comité sont convoquées au besoin, en fonction des dossiers à étudier et conformément aux règles de la régie interne adoptées par le Comité.

Composition : Le Comité est composé de trois (3) membres du Conseil municipal et de cinq (5) membres résidents de la Municipalité. Ces personnes sont nommées par résolution du Conseil.

Choix du candidat ou de la candidate : Le choix du membre résident se fera en se basant sur leur intérêt pour les loisirs.

Durée du mandat : La durée du mandat complet est fixée à 2 ans pour tous les membres.

Tout résident de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire désirant devenir membre du comité loisir et culture Frère-André doit transmettre une lettre à cet effet adressée au Conseil municipal, au plus tard **le vendredi 31 mars à 12 h** au bureau municipal situé au 1, boulevard du Frère-André ou par courriel au loisirs@mmsg.ca. Pour toutes informations supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec le personnel du bureau municipal au 450 347-5376.

INSCRIPTIONS AU SOCCER D'ÉTÉ 2023

Les inscriptions pour le soccer d'été pour les U4 à U8 du Celtix Haut-Richelieu débuteront le 28 février pour la saison 2023. Pour plus d'informations concernant les programmes et pour les inscriptions, visitez le www.celtix.ca.



CAMP DE JOUR DE LA ZONE YOUHOU!

Cet été, les enfants seront transportés dans le temps de la première à la dernière semaine de camp. Un été qui s'annonce historique ! Pour 2023, la Municipalité offre aux enfants inscrits au camp de jour des sorties hebdomadaires gratuites au Camping Domaine du Rêve. Le camp de jour se déroulera du 26 juin au 18 août 2023. Les inscriptions débutent le 13 mars et se font en ligne au www.youhou.zone. Pour toutes questions, veuillez communiquer avec eux par courriel au info@youhou.zone ou par téléphone au 1 877-931-6850.

Recrutement

Le camp de jour de la zone Youhou! à Mont-Saint-Grégoire est présentement à la recherche d'animateurs(trices) ainsi que d'un(e) candidat(e) pour accompagner un enfant à besoins particuliers en contexte de camp de jour.

Pour faire partie de l'équipe, envoie ton C.V. à l'adresse suivante : info@youhou.zone



Elysabeth Lefebvre
Propriétaire, Agro-Passion

**BIEN DÉBUTER
SON POTAGER**

CONFÉRENCE EN AGRICULTURE URBAINE AVEC AGRO-PASSION

Thèmes abordés :

- Bienfaits
- Planification
- Ressources nécessaires
- Choix des variétés
- Semis direct et transplant
- Calendrier de plantation
- Culture en pleine terre
- Culture en contenant
- Implantation au jardin

23 mars de 19 h à 21 h

45, rang de la Montagne (Centre communautaire)

Entrée gratuite. Info : loisirs@mmsg.ca

COMMUNIQUÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE

La bibliothèque est située au sous-sol du Centre communautaire au 45, rang de la Montagne. Les heures d'ouverture sont le lundi et mercredi de 18 h 30 à 20 h 30, le mardi de 9 h 30 à 11 h 30 et le samedi de 10 h à 12 h.

Abonnez-vous, c'est gratuit!



Heure du conte et bricolage

L'activité gratuite de l'heure du conte et bricolage aura lieu le samedi 11 mars de 10 h 30 à 11 h 30 dans la petite salle située à côté de la bibliothèque. Bienvenue à tous !

Nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux bénévoles, que ce soit des adolescents ou des adultes. Prière de communiquer avec madame Josianne Bouchard au 438 824-5154.

Pochette planète - activité pour le jour de la Terre

Réservez votre Pochette Planète gratuite à la bibliothèque en remplissant le formulaire en ligne. Activité clé en main qui a pour but de souligner l'importance des insectes pollinisateurs dans notre alimentation. Quantités limitées. Destinées aux enfants de 3 à 12 ans. Une pochette par enfant. Activité réservée aux citoyens de Mont-Saint-Grégoire.



Casse-têtes

Amateurs de casse-têtes, c'est avec grande fierté que nous vous présentons notre collection de casse-têtes pour emprunter. Des jeux de 24 à 2000 morceaux sont disponibles pour les petits et grands. Un casse-tête par carte d'abonné. Emprunt de 3 semaines avec possibilité de renouveler.



Dimanche 19 mars 2023
Les portes ouvriront à 12h30.
Le BINGO débute à **13 h.**

Au centre communautaire
45, rang de la Montagne

Nouveauté!!!

Il y aura des prix pour les petits et les grands.



10\$

5\$ par
carte additionnelle

COMMUNIQUÉ DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE



La prochaine séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie se tiendra le mardi 21 mars 2023 à 19 h 30 à la salle du Conseil municipal de Mont-Saint-Grégoire située au 1, boulevard du Frère-André.

Pour communiquer avec la Régie intermunicipale d'incendie, veuillez téléphoner à madame Irène King, directrice générale et greffière-trésorière au 450 347-5376, poste 28 ou par courriel au regie.incendie.msg-sbi@hotmail.com

COMMUNIQUÉ DU CERCLE DES FERMIÈRES

Les membres fermières et les femmes non-membres de Mont-St-Grégoire sont invitées à assister à l'assemblée mensuelle du Cercle des Fermières de Mont-Saint-Grégoire qui aura lieu le mercredi 8 mars 2023 à 19 h dans la salle 1 et 2 situé au sous-sol du Centre communautaire.



Le local sera ouvert de 13 h à 16 h, le lundi pour le tissage, le mardi pour le tricot, le mercredi pour la couture et le samedi de 9 h à 11 h pour tous.

Nous invitons toutes les femmes curieuses et désireuses d'apprendre à venir nous rencontrer pour avoir de l'aide, pour commencer ou finir un projet ou tout simplement venir socialiser avec des femmes extraordinaires. On vous attend!

COMMUNIQUÉ DE COMPO-HAUT-RICHELIEU

BRUN'O Lebac

La collecte de matières organiques est implantée dans la municipalité depuis maintenant 2 ans. Bonne fête BRUN'O!

Soulignez l'événement en apprenant à connaître un peu plus BRUN'O grâce à la séance d'information virtuelle qui se tiendra le jeudi 23 février prochain, à 12h ou à 19h.

Ce sera l'occasion d'avoir les réponses aux questions que vous avez depuis longtemps :

- Pourquoi participer à la collecte?
- Quoi mettre dans le bac brun?
- Pour quelle raison les sacs de plastique compostables ne sont pas acceptés?

Inscription par courriel à info@compo.qc.ca

Non disponible? Visionnez la séance préenregistrée disponible à brunolebac.ca.

Matières gelées

En hiver, les matières organiques peuvent geler à l'intérieur du bac et ne pas tomber dans le camion lors de la collecte. Pour l'éviter, déposer un grand morceau de carton ou des journaux au fond du bac brun et veillez à envelopper vos résidus alimentaires (aucun plastique).

Truc anti-gaspi : Donnez-vous 2^e vie à votre repas de St-Valentin

- Utilisez le bouillon de votre fondue pour concocter une délicieuse soupe-repas en ajoutant les restes de viande et les légumes.
- Réchauffer la fondue au chocolat et agrémenter des crêpes ou des gaufres! Les fruits peuvent devenir une succulente salade de fruits ou être transformés en smoothies.
- Un reste de vin? Faites-le congeler dans des moules à glaçons et incorporez-les plus tard à une sauce.

Malgré tout, vous avez de la nourriture à jeter? Déposez-la dans votre bac brun!

Pour des trucs pour éviter le gaspillage alimentaire : www.compo.qc.ca/reduire



Repas surgelés!

4.50\$

*Disponible à la réception
du Centre d'action bénévole
d'Iberville et de la région.*



Argent comptant seulement

CLINIQUE D'IMPÔT 2023

**CLINIQUE D'IMPÔT SANS CONTACT, VEUILLEZ
DÉPOSER VOS DOCUMENTS ENTRE LES DEUX PORTES
DU 290, AVENUE DES CONSEILLERS À PARTIR DU
MERCREDI 20 FÉVRIER 2023**

HORAIRE

du lundi au jeudi

de 9h30 à 11h30

et de 13h30 à 15h30

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- être résident d'Iberville, de St-Athanase, de Mont-St-Grégoire
- avoir un revenu maximum de :
 - 35 000\$ pour une personne seule
 - 45 000\$ pour un couple
 - 2 500\$ pour chaque personne à charge supplémentaire

**** CE SERVICE EST GRATUIT MAIS UNE
CONTRIBUTION VOLONTAIRE DE 5\$ EST SUGGÉRÉE.**

LE GRAND CONCERT

sous les Chandelles

Venez écouter avec l'Ensemble Ambitus

LES PLUS BELLES MELODIES AU MONDE !

SAMEDI 18 MARS À 19 H À L'ÉGLISE DE MONT-ST-GRÉGOIRE

CONCERT SOUS LES CHANDELLES

Le Comité des loisirs de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire vous invite au concert « *Les plus belles mélodies au monde* » avec l'Ensemble Ambitus le **samedi 18 mars 2023 à 19 h** à l'église de Mont-Saint-Grégoire. Les portes ouvriront à 18 h. Billets disponibles à la porte : 10 \$ pour les résidents de Mont-Saint-Grégoire et 20 \$ pour les non-résidents (argent comptant seulement). Premiers arrivés, premiers servis ! Tous les fonds amassés seront remis à la Paroisse Saint-Grégoire-le-Grand. Pour toutes questions, veuillez communiquer avec Madame Audrey Ashworth, coordonnatrice des loisirs, au 450 347-5376, poste 31, ou par courriel à loisirs@mmsg.ca.

RÉSISTANCES

MERCREDI
8 MARS 2023
DÈS 14 H

JOURNÉE INTERNATIONALE
DES DROITS DES FEMMES

Visuel : Marie Blais / Ag



En compagnie d'Annie Rousseau (autrice et professeure), **venez vivre ou revivre les luttes féministe** d'hier à aujourd'hui à travers une conférence-discussion autour de la pièce de théâtre *Môman travaille pas, a trop d'ouvrage!*

INFORMATION ET INSCRIPTION : 450 346-0662